

Le magazine du Plessis-Pâté *Imagin'*

PLESSIS



Le Plessis-Bus souffle sa première bougie ! p.16



ICI COMMENCE
LA RIVIERE

08



LE SITE DE LA VILLE
FAIT
PEAU NEUVE

19



03 Éditorial du Maire

04 60 jours au Plessis

08 Cadre de vie

- Ici commence la rivière
- Opération Tranquillité Vacances

13 Enfance et Jeunesse

- Le Relais Petite Enfance
- Préparez-vous pour la rentrée !



16 Solidarité

- Le Plessis-Bus fête ses 1 an !

19 Actualités

- Le nouveau site de la ville est en ligne !

21 Seniors

22 Événements

- Feu d'artifice
- Bons de soutien : Fête de l'Humanité

23 Sport et vie associative

24 Culture

Fermetures estivales

- **Complexe sportif Le Colombier**

Fermeture du vendredi 11 juillet au dimanche 24 août inclus

- **Agence postale communale**

À compter du 1^{er} juillet et ce jusqu'au 23 août, votre agence postale sera ouverte uniquement les lundis, mercredis et vendredis. (fermeture les samedis)

Reprise des horaires habituels à compter du mardi 26 août 2025.

- **École Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand**

Fermeture du vendredi 11 juillet au dimanche 24 août inclus

éditorial



Chères Plessésiennes, chers Plesséiens,

L'été s'installe, et la chaleur aussi. Comme chaque année, le CCAS est mobilisé pour prendre soin des personnes les plus fragiles en cas de canicule.

Je remercie M^{me} Pascale Roquesalane, mon adjointe au secteur social, qui a anticipé les dispositifs nécessaires avec l'équipe du CCAS.

Ce début d'été a démarré par une belle Fête de la musique et je tiens à vous assurer de la continuité de l'action municipale durant cette période estivale.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons adopté la création de notre ZAP (Zone d'Agriculture Protégée), afin de rendre extrêmement difficile toute velléité d'extension dans les décennies futures. Nous affirmons ainsi notre volonté de rester une petite commune où il fait bon vivre.

Durant l'été, le chantier de construction d'un nouvel espace associatif débutera dans la Cour de la Ferme, ainsi que la restructuration complète de l'ancien local de la pizzeria, situé au centre commercial qui permettra d'accueillir une diététicienne, dès la rentrée.

Grâce au renfort des jeunes recrutés en jobs d'été, les Services Techniques s'attelleront à de nombreux travaux d'entretien dans les équipements municipaux et les espaces publics.

L'équipe de l'Espace Jeunesse sera quant à elle renforcée prochainement pour accueillir au mieux la jeunesse du Plessis-Pâté et accroître l'accompagnement du Conseil Municipal des Enfants.

Concernant le projet Charcoix, nous attendons désormais pour la fin juillet les conclusions du rapport des archéologues, initialement prévu en mars. Il est très fort probable que des fouilles archéologiques soient demandées puisque visiblement, ce site a été occupé du néolithique jusqu'au XVI^e siècle.

À partir de septembre, comme le prévoit la loi, mon expression sera limitée puisque nous entrerons dans les 6 mois précédant les élections municipales. Néanmoins, soyez assurés de ma disponibilité et de la poursuite de l'action municipale avec la ferveur habituelle.

Peut-être aurons-nous le plaisir de nous retrouver lors du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet et son pique-nique républicain. En septembre le forum des associations marquera la rentrée. Je peux d'ores et déjà vous dire que nous avons recruté une professeure de danse classique et un professeur de piano pour notre école municipale de musique et de danse. N'hésitez pas à vous inscrire ou vous réinscrire !

Enfin, plusieurs associations renouvellent leurs instances. Je remercie vivement les bénévoles qui ont œuvré pendant des années avec efficacité et souhaite la bienvenue aux nouveaux. Ils bénéficieront d'un accompagnement étroit de la part des services municipaux et de mon adjointe Hélène Merienne, chargée de la vie associative.

Je vous souhaite un bel été, fait de repos, de rencontres, de lâcher prise, peut-être de bricolage à la maison. L'essentiel étant de recharger nos énergies.

Avec tout mon dévouement

Sylvain TANGUY
Votre Maire

60 jours au Plessis

4 MAI 2025

Plessis Puces

Dimanche 4 mai se tenaient les traditionnelles Puces organisées par la Caisse des Écoles du Plessis-Pâté ! Les bonnes affaires étaient encore une fois au rendez-vous cette année. Merci aux bénévoles de la Caisse des Écoles d'avoir régalié les visiteurs !



21 JUIN 2025

Fête de la musique

À l'occasion de la Fête de la Musique, la classe de Musiques Actuelles de l'École Michel Legrand et le groupe Goldman Memories nous ont offert une soirée pleine d'énergie et d'émotion ! Merci également à la Junior Association pour leur présence et la buvette qui a permis de se rafraîchir !



5 JUIN 2025

Concert solidaire

Les classes orchestres de l'école Léon Blum, la classe orchestre de chambre et les Plessingers de l'École Municipale de Musique et de Danse mobilisés pour la recherche ! Les dons récoltés pendant la soirée ont été reversés à l'Association Française Ataxie de Friedreich, maladie neuro-dégénérative contre laquelle Anna, jeune Plesséienne de 9 ans, se bat courageusement.



10 AVRIL & 16 MAI 2025

Rencontre avec Marianne Barcilon

Marianne Barcilon, illustratrice, s'est rendue dans les classes primaires et maternelles afin d'expliquer et présenter aux enfants sa manière d'illustrer ses albums, d'écrire, d'imprimer les livres et de réaliser ses croquis.

Ces interventions ont été financées par la Caisse des Écoles.





27 AVRIL, 8 MAI & 18 JUIN 2025

Souvenirs

Élus, représentants des anciens combattants, écoliers, élus du Conseil Municipal des Enfants et Plesséiens ont rendu hommage aux victimes et héros de la déportation, le 28 avril. Quelques jours plus tard, ils honoraient la mémoire des héros et victimes de la Seconde Guerre mondiale le 8 mai et se souvenaient de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.



60 jours au Plessis



4 MAI 2025

Atelier cuisine des Seniors

Les Seniors ont assisté à un atelier cuisine en partenariat avec Bélénos. Au menu : smoothie, salade à la grecque, risotto aux crevettes et verrines spéculoos fraises. Un moment convivial apprécié de tous !



7 JUIN 2025

Visite des nouveaux habitants

Samedi 7 juin, les nouveaux Plessiens ont été accueillis par M. le Maire et les élus du Conseil Municipal autour d'un petit déjeuner convivial, suivi d'une visite de la ville et des bâtiments municipaux.



MARS, AVRIL & MAI

Initiation aux gestes de premiers secours

Les classes de CM2 ont pu participer, grâce au financement de la Caisse des Écoles, à des séances d'initiation aux gestes de premiers secours. À l'issue de celles-ci, "Le petit livre des gestes qui sauvent" leur a également été offert.



23 MAI 2025

Concert baroque

L'Église Notre-Dame-Des-Victoires accueillait un concert unique mêlant musique, danse et poésie, plongeant le public dans l'univers envoûtant du baroque.



23,24 & 25 MAI 2025

Fête foraine

La fête foraine était de retour cette année encore pour amuser petits et grands dans la magie des manèges ! Barbes à papa, pommes d'amour ou encore chichis ont régalé les plus gourmands.



FÊTE DE LA VILLE 2025

60 jours au Plessis

17 MAI 2025

Samedi 17 mai, la deuxième édition de la Fête de la ville battait son plein !

Au programme : ateliers créatifs, activités physiques et sportives, jeux et animations musicales ont rythmé la journée. Sur le thème du cinéma, cette fête a été très appréciée et a ravi les petits comme les grands !

De nombreux services municipaux, associations et commerçants étaient présents, chacun apportant sa touche pour offrir un programme riche et varié !

Retour en images sur cette belle journée ensoleillée.





Ici commence la rivière...

La Municipalité du Plessis-Pâté, en partenariat avec le Syndicat de l'Orge, lance une campagne de sensibilisation pour rappeler que les déchets jetés au sol finissent leur course dans la rivière. En installant des plaques pédagogiques près des avaloirs, la Ville souhaite alerter sur les conséquences environnementales de gestes d'apparence anodine.

Un mégot de cigarette, un emballage, un chewing-gum... Ces petits déchets que certains jettent encore trop souvent dans la rue ne disparaissent pas instantanément. Ils sont emportés par les eaux de pluie vers les avaloirs – ces grilles installées en bord de chaussée – qui les conduisent directement vers le réseau d'eaux pluviales. Et ce réseau, contrairement à celui des eaux usées, n'est pas relié à une station d'épuration. Il débouche dans la nature, et notamment dans notre rivière locale : l'Orge.

Alerter et responsabiliser

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement, la Municipalité du Plessis-Pâté déploie actuellement une centaine de plaques au sol portant la mention "Ici commence la rivière" à proximité des avaloirs d'eaux pluviales.

Ces plaques ont pour objectif de rappeler que tout ce qui est jeté dans les caniveaux (mégots, huiles, produits chimiques, déchets divers...) peut terminer sa course directement dans les rivières, sans traite-

ment. Un geste banal peut ainsi avoir un impact réel sur la biodiversité locale.

Par cette initiative, la Ville souhaite sensibiliser les habitants à la fragilité du cycle de l'eau et encourager les comportements respectueux de notre environnement.

Une action collective pour un environnement préservé

Cette initiative s'inscrit dans la volonté plus large de la Ville de préserver son cadre de vie et de lutter contre l'incivisme environ-

Les enfants du CME s'engagent pour l'eau et l'environnement



Le 22 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale de l'eau, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants se sont mobilisés aux côtés de Monsieur le Maire et des élus de la commune pour défendre une cause qui leur tient à cœur : la protection de la rivière.

Pour marquer cette journée symbolique, ils ont réalisé une petite vidéo de sensibilisation à destination de leurs camarades et de l'ensemble des habitants.

L'objectif : expliquer simplement, mais clairement que les déchets jetés au sol finissent dans les avaloirs, puis dans la rivière, contribuant ainsi à sa pollution.

Avec leurs mots, leur énergie et leur regard d'enfants, ils ont ainsi rappelé que chaque geste compte pour préserver la nature et qu'il est important de jeter ses déchets à la poubelle. Une initiative citoyenne qui s'inscrit pleinement dans la dynamique éducative et environnementale portée par la Ville.

Bravo à nos jeunes élus pour leur engagement et leur exemplarité inspirante !

Pour visionner la vidéo des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, suivez le QR Code :





Cadre de vie



Pensez à désherber devant chez vous !

Comme pour le déneigement l'hiver, les propriétaires ainsi que les locataires se doivent de désherber le trottoir situé devant chez eux, et ce, jusqu'au caniveau. Le recours aux produits phytosanitaires étant strictement interdit, il convient de procéder au désherbage par arrachage ou binage.

Participez à l'embellissement de votre ville

Dans le but d'embellir notre ville, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur, là où cela est possible.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à consulter l'arrêté municipal n°A-103-2023 disponible sur le site de la commune :

www.leplissispate.fr

nemental. Elle vient compléter les efforts déjà engagés pour une ville plus propre, plus verte et plus durable. Car protéger la rivière, c'est aussi préserver notre patrimoine naturel, notre biodiversité locale et la qualité de vie de tous les habitants. La pollution commence souvent par un geste malheureux.

La protection de notre environnement commence quant à elle aussi par un geste simple : jeter ses déchets dans une poubelle.

Protéger la rivière et notre environnement est l'affaire de tous.

Adoptons les bons réflexes !



*Campagne de sensibilisation
du Syndicat de l'Orge*

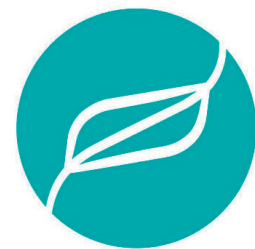
Le Syndicat de l'Orge, un acteur discret, mais essentiel

Le Syndicat de l'Orge est un établissement public intercommunal qui regroupe 65 communes, dont le Plessis-Pâté, et agit pour la gestion durable de l'eau et des milieux naturels dans la vallée de l'Orge.

Ses missions ? Préserver et valoriser la vallée de l'Orge et ses affluents, prévenir les inondations, améliorer la qualité de l'eau, restaurer la biodiversité et sensibiliser le public, tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Le Syndicat de l'Orge est donc un acteur clé de la gestion de l'eau et de la protection de l'environnement sur notre territoire.

Pour en savoir plus : www.syndicatdelorge.fr



SYNDICAT DE L'ORGE



Moustiques : Plan de surveillance activé

La ville renforce sa lutte contre les moustiques en activant son plan de surveillance annuel. En collaboration avec l'Agence Régionale de Démoustication, les mesures mises en place visent à protéger la santé des Plesséiens et à préserver notre cadre de vie.

Comme chaque année, avec l'arrivée des beaux jours, la ville, en partenariat avec l'Agence Régionale de Démoustication, surveille de près l'apparition des moustiques. Depuis le mois de mai, cinq pièges ont été installés stratégiquement à travers la ville. Ces dispositifs permettent de surveiller l'évolution des populations de moustiques et de détecter la présence éventuelle du moustique tigre.

Les pièges sont relevés une fois par mois, permettant ainsi de suivre la situation. Si une augmentation significative des populations de moustiques ou la présence du moustique tigre est constatée, les professionnels de l'Agence Régionale de Démoustication interviendront. Des traitements biologiques adaptés seront alors mis en place pour garantir la sécurité et le bien-être des Plesséiens.

Agissons... ensemble !

Nous vous encourageons également à rester vigilants et à prendre des mesures préventives chez vous ainsi que dans vos jardins. Pensez à éliminer les eaux stagnantes, à entretenir vos espaces extérieurs. En agissant ensemble, nous pouvons réduire les lieux de reproduction des moustiques et limiter leur apparition. Chaque geste compte, et votre implication est essentielle pour préserver notre cadre de vie.

Respect du Code de la route : les cyclistes aussi sont concernés

Conformément à la réglementation en vigueur, les cyclistes doivent impérativement respecter le Code de la route.

Feux rouges, priorités, sens interdits ou encore signalisation spécifique s'appliquent à tous les usagers, **y compris ceux à vélo.**

Cette exigence vise à garantir la sécurité de chacun sur la voie publique, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse entre piétons, automobilistes et cyclistes.

Opération Tranquillité Vacances

Les vacances approchent et, comme beaucoup, vous vous inquiétez peut-être de laisser votre logement sans surveillance. Pour partir sereinement, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) !

L'OTV est un service proposé par la police municipale et la gendarmerie, qui consiste à surveiller votre domicile en votre absence. Des patrouilles régulières, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, sont organisées autour de votre habitation. Un dispositif simple, gratuit et rassurant.

En cas d'incident, vous êtes immédiatement prévenu

Tentative d'effraction, effraction ou cambriolage : si une anomalie est constatée lors d'une ronde, vous êtes rapidement informé.

Cela vous permet d'agir sans délai : changer les serrures, prévenir votre assureur, dresser un inventaire... autant d'étapes facilitées grâce à une réaction rapide.

Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier de ce service, il suffit de remplir un formulaire quelques jours avant votre départ. Celui-ci est à votre disposition sur le site de la Ville, à l'accueil de la mairie, ou auprès de la police municipale.

Informations

Police Municipale
Place du 8 mai 1945
01 60 85 59 15



Bruit de voisinage : respect, civisme... et bonne entente !

Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures se multiplient : tondeuse, bricolage, jeux en plein air... Si chacun a droit à ses loisirs ou à entretenir son jardin, il est aussi essentiel de préserver la tranquillité du voisinage !

Pour garantir un cadre de vie harmonieux, voici un rappel des règles définies par l'arrêté municipal* en matière de bruit de voisinage.

Horaires autorisés pour bricolage et jardinage :

Selon l'arrêté municipal, l'usage d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, scies, perceuse...) est toléré aux horaires suivants :

- Lundi à vendredi : 8h30–12h et 14h–19h
- Samedi : 9h–12h et 15h–19h

En dehors de ces créneaux, ces bruits sont considérés comme des nuisances et ne sont pas autorisés.

Musique, soirées, animaux : la vigilance est de mise

Les bruits liés à une activité quotidienne peuvent vite devenir gênants s'ils sont répétés ou trop intenses. C'est le cas des musiques trop fortes, des aboiements per-

sistants, ou encore des fêtes tardives. Le tapage diurne ou nocturne (après 22h) peut faire l'objet d'un signalement et entraîner une verbalisation.

Le bon réflexe : prévenir et dialoguer

Avant toute chose, le dialogue entre voisins reste la meilleure solution. Prévenir ses voisins en cas de soirée ou de travaux ponctuels permet d'éviter bien des tensions. Vivre en harmonie, c'est aussi faire preuve de bon sens, de courtoisie et de respect mutuel.

Vous êtes victimes de tapage diurne ou nocturne ?

Contactez la Police municipale (01 60 85 59 15) ou la gendarmerie (17).

**Arrêté municipal n°09-191/A, auquel un règlement de copropriété n'est pas opposable.*

Approbation de la Zone Agricole Protégée (ZAP)

La commune a souhaité sanctuariser ses espaces agricoles. Ainsi, le Conseil municipal a approuvé la Zone Agricole Protégée le 23 juin 2025. Le classement d'une zone agricole en ZAP permet de protéger les terres à vocation agricole du développement urbain d'une commune. Ce classement s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui altère durablement le potentiel agronomique, biologique ou économique d'une zone agricole protégée doit être soumis à l'avis de la Chambre d'Agriculture et de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

La ZAP permet donc de protéger les espaces agricoles sur le long terme.

La ZAP a fait l'objet d'une concertation et d'une enquête publique qui a donné lieu à un avis favorable du commissaire enquêteur, elle doit encore faire l'objet d'un arrêté préfectoral afin d'être opposable et annexée au PLU.

Trottinettes électriques : ce que dit la loi

Pratiques, rapides et silencieuses, les trottinettes électriques sont devenues un moyen de déplacement courant, notamment chez les plus jeunes. Mais pour circuler en toute sécurité – et en toute légalité – certaines règles doivent être respectées.

Quelques rappels essentiels :

- Âge minimum : 14 ans
- Casque recommandé : s'il n'est pas obligatoire pour les plus de 12 ans, il reste vivement conseillé.
- Une seule personne à la fois : transporter un passager est interdit.
- Vitesse : limitée à 25 km/h. Il est interdit de modifier l'engin pour aller plus vite.
- Assurance : pour utiliser votre trottinette, vous devez bénéficier d'une assurance de responsabilité civile

Où circuler ?

- Sur les pistes cyclables ou, à défaut, sur la chaussée.
- Interdit sur les trottoirs, sauf si l'engin est tenu à la main.
- Stationnement : la trottinette ne doit pas gêner les piétons. Pensez à utiliser les espaces dédiés.

Les trottinettes électriques doivent être utilisées avec prudence et civisme. Rouler à vive allure sur les trottoirs, slalomer entre les piétons ou abandonner son engin au milieu d'un passage peut mettre en danger les autres usagers et encombrer l'espace public.

La municipalité rappelle que chacun est responsable de son comportement. Adopter les bons réflexes, c'est garantir la sécurité de tous.





Biodéchets : à vos kits, prêts... triez !

Depuis le 1^{er} juillet, les Plesséiens, comme tous les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération, sont invités à trier leurs biodéchets. Une nouvelle habitude simple et utile pour valoriser nos déchets organiques au quotidien.

Il y a quelques semaines, chaque foyer Plesséen a reçu un courrier d'information, suivi de la remise d'un kit de tri comprenant :

- 1 bioseau pratique pour la cuisine,
- 52 sacs orange,
- Des documents explicatifs.

Les nouvelles règles du jeu ?

Les restes alimentaires doivent désormais être déposés dans les sacs orange fournis, puis jetés dans votre bac habituel d'ordures ménagères. Les sacs seront repérés par un tri optique au centre de traitement du Sire-dom, afin d'être valorisés.

Une démarche écologique et simple

Vos déchets alimentaires seront ensuite valorisés et transformés afin de produire du biogaz, qui pourra être directement utilisé par les camions de collecte, ou du compost pour l'agriculture.

Les avantages

- Pas de nouveau bac, ni de tournée supplémentaire et aussi, moins de CO² !
- Sans impact sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Vous n'avez pas reçu votre kit ou avez des questions ?

Contactez le pôle déchets du Cœur d'Essonne Agglomération au 0800 293 991 ou par mail à dechets@coeuressonne.fr

Les jardinières sensorielles inaugurées par les Sages



Les jardinières des senteurs installées dans le jardin de la biodiversité ont été récemment plantées par les membres du Conseil

des Sages, aux côtés des élus du Conseil municipal, puis par les agents municipaux ! Mises à disposition de tous, elles offrent

une belle palette d'herbes aromatiques et de plantes comestibles, à sentir, à observer... et à cueillir.

Vous y trouverez notamment du thym, de la sauge, de la menthe, de la ciboulette ou encore de l'agastache, aux arômes étonnants.

Ces jardinières sont un petit trésor de nature en libre accès. Merci à chacun de les respecter, de ne pas les détériorer et de prélever avec parcimonie, afin que tout le monde puisse en profiter durablement !



Relais Petite Enfance : Lieu ressource pour les familles et les professionnelles

Jeunes parents et assistantes maternelles, poussez la porte du Relais Petite Enfance (RPE). Ce service gratuit de proximité, soutenu par la CAF, est là pour vous accompagner à chaque étape de la garde des tout-petits.

Pour les parents : un appui dans la recherche de mode de garde

Le RPE informe les familles sur les différents modes de garde existants (assistantes maternelles, crèches, garde à domicile...), les droits et démarches administratives, et peut aider à vous mettre en relation avec des professionnels disponibles sur le territoire. C'est aussi un lieu d'écoute, d'échange et de soutien à la parentalité.

Pour les assistantes maternelles : un lieu d'échange et de valorisation

Le RPE accompagne également les assistantes maternelles agréées dans leur activité quotidienne, propose des temps

collectifs avec les enfants (ateliers d'éveil, jeux, lectures...) et organise des formations ou rencontres professionnelles. Un vrai plus pour rompre l'isolement et partager les pratiques adaptées à l'accueil du jeune enfant.

Un espace pour se rencontrer et grandir ensemble

Le Relais Petite Enfance du Plessis-Pâté, c'est avant tout un lieu de vie, d'éveil et de lien social, où enfants, parents et professionnels peuvent se retrouver dans un cadre bienveillant. Il participe activement à la dynamique de la petite enfance dans notre commune.



Se rendre ou contacter le Relais Petite Enfance :

Relais Petite Enfance
25 route de Liers
06 07 77 18 08
rpe@leplessispate.fr

L'animatrice du RPE vous accueille et vous informe :

- En accueil collectif :
Jeudi et vendredi de 9h15 à 11h15
- Sur rendez-vous pour les professionnelles et les familles :
Jeudi et vendredi de 13h30 à 17h



Claire Niger, Animatrice au Relais Petite Enfance

Quelles sont les principales attentes des parents et des assistantes maternelles que vous accompagnez au quotidien ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un espace ressource pour les familles comme pour les assistantes maternelles. Les familles viennent principalement pour trouver un mode d'accueil adapté à leur enfant - collectif ou individuel - et être accompagnées dans leurs démarches administratives. Elles cherchent aussi à être rassurées sur les conditions d'accueil proposées. Les assistantes maternelles, quant à elles, participent aux temps du RPE pour favoriser l'éveil et la socialisation des enfants, rompre l'isolement, échanger entre professionnelles, et s'informer sur leur métier.

Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans votre rôle au sein du Relais Petite Enfance ?

Ce qui me tient particulièrement à cœur dans mon rôle, c'est d'accueillir les assistantes maternelles, les enfants et les familles. Être à leur écoute et disponible pour les accompagner au mieux est une vraie priorité.



Bienvenue... chez les grands !

Dans le cadre de l'accompagnement à la transition primaire-collège, et maternelle-élémentaire, les accueils de loisirs ont mis en place deux dispositifs passerelles. Ces temps d'accueil visent à familiariser progressivement les enfants avec leur futur environnement, à travers des activités ludiques, sportives et éducatives !

Pour accompagner au mieux les élèves de CM2 dans leur passage vers le collège, les accueils de loisirs ont organisé du 16 au 27 juin, deux semaines dédiées à la découverte du futur environnement scolaire et à la préparation de cette étape importante.

Une passerelle à l'Espace Jeunesse

Chaque soir après l'école, les enfants sont accueillis à l'Espace Jeunesse pour participer à une série d'activités sportives, culturelles, musicales et ludiques. Ce temps dédié leur permet de se retrouver entre futurs collégiens, de partager des moments conviviaux, et de renforcer leur confiance avant la rentrée.

Rencontre avec les enseignants et les animateurs du collège Paul Eluard

Dans le cadre de cette passerelle, les enseignants du collège Paul Eluard se sont déplacés à l'Espace Jeunesse pour venir à la

rencontre des élèves. Ils ont présenté les différentes activités proposées dans le cadre de l'Association Sportive (AS) du collège.

Les animateurs ont également profité de ce temps pour faire découvrir les animations disponibles sur le temps du midi une fois au collège telles que les activités bulle, les ateliers de musique etc...

"Un pas chez les grands" : les Grandes Sections découvrent l'école élémentaire

Dans le cadre du projet « Un pas chez les grands », les Accueils de Loisirs ont mis en place plusieurs actions pour accompagner les enfants de Grandes Sections dans leur passage à l'école élémentaire en CP.

Depuis fin mai, les Grandes Sections présents le mercredi passent la journée à l'accueil de loisirs élémentaire aux côtés des CP, encadrés par plusieurs animateurs (mater-

nelle et élémentaire).

Ils ont également commencé à prendre leurs repas dans le réfectoire afin de le découvrir progressivement, le tout dans un cadre adapté et rassurant.

Sur le temps scolaire, des temps d'échange avec les CP ont été organisés : lecture d'histoires, jeux collectifs, visites des lieux communs... Autant d'occasions pour les enfants de se familiariser avec leur futur environnement et de vivre une transition en douceur.



L'été dans les accueils de loisirs

Cet été, vivez la grande aventure et faites le plein d'activités aux côtés de vos animateurs préférés !

Retrouvez les plannings des vacances dans les accueils de loisirs de la ville directement sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la ville :

www.leplessispate.fr

Les futurs élèves de 6^e accueillis à l'Espace Jeunesse

L'Espace Jeunesse accueille les jeunes entrant en 6^e à partir du lundi 25 août 2025 à 10h, afin de profiter d'une dernière semaine de vacances avant le grand saut dans les années collège. Cette semaine vous permettra de rencontrer l'équipe de l'Espace Jeunesse, d'échanger sur les projets de l'année et surtout de profiter des dernières activités de l'été !

Pour participer à cette semaine, il vous suffira de vous présenter lundi 25 août avec la fiche d'inscription et les documents distribués à vos enfants à la fin de la passerelle directement à l'Espace Jeunesse.

Les documents sont également disponibles sur le site de la ville : www.leplessispate.fr

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 10€ pour les Plesséiens et à 15€ pour les extérieurs.

L'équipe jeunesse a hâte de vous rencontrer !



Préparons la rentrée !

Les vacances débutent tout juste, mais pour plus de sérénité pensez d'ores et déjà à anticiper la rentrée !

Réservez pour toute l'année

À compter du 7 juillet, les réservations seront ouvertes pour les accueils périscolaires du matin et du soir, ainsi que pour la cantine. Il sera également possible de réserver les mercredis et vacances scolaires en accueils de loisirs pour toute l'année 2025/2026.

Quelques modalités à connaître :

- Les réservations, désormais obligatoires, sont ouvertes jusqu'à 7 jours avant la date souhaitée.
- L'annulation reste bien entendu possible, jusqu'au mercredi qui précède la semaine concernée.

Qui réserve, assure !

Un nouveau mode de fonctionnement qui présente plusieurs avantages : celui de ne pas oublier, certes, mais aussi de favoriser l'anticipation des repas nécessaires et la

lutte contre le gaspillage alimentaire.

Votre dossier de rentrée en ligne

Pour toujours plus de simplicité et limiter l'usage du papier, l'ensemble des pièces justificatives se transmet désormais directement via le Portail Famille.

Attention, la rentrée se tenant le 1^{er} septembre, vous devez réserver le périscolaire et/ou la cantine avant le 25 août pour que votre enfant puisse en bénéficier dès le premier jour de classe.

Il est donc essentiel de finaliser ce dossier avant le retour en classe.

Pour accéder au Portail Famille, rendez-vous sur le site de la ville : www.leplessispate.fr

Vous rencontrez des difficultés ?

Contactez le service éducation : education@leplessispate.fr



Rentrée scolaire

La rentrée scolaire des petits Plesséiens se tiendra lundi 1^{er} septembre, aux horaires suivants :

École maternelle du Parc

Grandes sections : 8h30

Moyennes sections : 9h

Petites sections : 10h, 10h30 et 11h

Les listes des groupes et des classes seront affichées devant l'école vendredi 29 août à partir de 17h.

École élémentaire Léon Blum

L'école ouvrira à 8h20 et les enfants pourront découvrir les listes des classes affichées dans la cour.

Pour les écoliers de CP, les parents pourront rester 10 à 15 minutes dans la classe.

Fermeture estivale

Votre Espace Jeunesse sera fermé du jeudi 31 juillet au lundi 25 août.

Le service ouvrira dès lundi 25 août à 14h. Vos animateurs vous donnent rendez-vous pour imaginer ensemble le programme de vos activités de la semaine !

Réception en l'honneur des bacheliers

M. Sylvain Tanguy, Maire du Plessis-Pâté, M^{me} Laurence Caméra, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la réception en l'honneur des Bacheliers 2025 :

Vendredi 29 août à 19h
Espace Michel Berger

Un cadeau de la part de la Municipalité vous sera remis à cette occasion. Merci de confirmer votre présence avant vendredi 22 août par mail à : communication@leplessispate.fr





Le Plessis-Bus souffle sa première bougie !

Voilà un an que le Plessis-Bus sillonne les rues de notre commune et des alentours pour accompagner les Seniors dans leurs déplacements quotidiens. Un service de proximité, pensé et mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui allie utilité, lien social et bienveillance.

Véritable lien entre les habitants, soutien à l'autonomie et levier contre l'isolement social, Le Plessis-Bus est bien plus qu'un simple moyen de transport. Conduit par Jérôme, chauffeur attentif et bienveillant, il permet à ses passagers de se déplacer dans un cadre à la fois convivial et rassurant.

Où va-t-on avec le Plessis-Bus ?

Sur simple réservation, le Plessis-Bus propose différentes destinations, à des jours bien définis de la semaine :

- Pour faire ses courses : vers les grandes

surfaces de proximité (Auchan de Brétigny-sur-Orge, LIDL de Marolles-en-Hurepoix, Intermarché de Brétigny-sur-Orge) chaque mardi matin et après-midi.

- Pour aller au marché : les marchés de Brétigny-sur-Orge (jeudi matin des semaines paires) et de Sainte-Geneviève-des-Bois (vendredi après-midi des semaines impaires).

- Pour des rendez-vous médicaux ponctuels : à l'intérieur de la commune et dans l'agglomération, les lundis et jeudis après-midi.

- Pour des démarches administratives ou

associatives : mairie, banque, cimetière, Club Loisirs Gaston Rumeau, La Poste, France Service ou encore la zone industrielle de la Croix Blanche.

Un premier bilan positif

Depuis sa mise en service, le Plessis-Bus a effectué plus de 270 trajets, permettant à près de 112 Plesséiens d'être transportés. Ces chiffres traduisent un réel besoin, mais aussi une belle réussite pour cette initiative de proximité.



Rencontre avec Jérôme Pourtaud, Chauffeur du Plessis-Bus

Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans votre mission au volant du Plessis-Bus, au contact des usagers ?

Sans hésiter, le lien avec les seniors. Le relationnel est très important : ils ont des attentes bien spécifiques et sont, en retour, toujours respectueux et reconnaissants. Les échanges quotidiens sont très enrichissants. Discuter avec eux, les aider... c'est précieux pour eux, mais cela m'apporte aussi beaucoup personnellement.

Comment percevez-vous l'utilité de ce service dans le quotidien des Plesséiens que vous transportez ?

Le Plessis-Bus a une double utilité : d'un côté, il répond à un besoin très concret et pratique du quotidien aller faire ses courses, se rendre à des rendez-vous médicaux, dans certaines administrations, se déplacer sans stress. De l'autre, il joue un rôle essentiel dans le lien social. Il aide à rompre l'isolement, crée du relationnel, sans avoir l'impression de déranger. Chacun passe un bon moment, dans un service adapté à leur rythme et à leurs besoins. La reconnaissance qu'ils expriment est très touchante.

Comment profiter du service Plessis-Bus ?

Le Plessis-Bus est un service payant (tarification calculée selon le quotient familial). Il fonctionne sur réservation, auprès du CCAS, quelques jours avant la date souhaitée. Il est destiné uniquement aux trajets ponctuels et ne remplace pas les services de transport médicalisé ou de transports en commun existants.

Pour tout renseignement ou pour réserver un trajet, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Informations et réservation

Auprès du CCAS
Place du 8 mai 1945
01 60 85 59 06
ccas@leplessispatte.fr



**Rencontre avec Pascale Roquesalane,
Adjointe au Maire chargée des Solidarités**

Comment les besoins des Seniors en termes de mobilité ont-ils été identifiés ?

Dès octobre 2021, les élus du pôle solidarité et le CCAS ont travaillé à ce projet. Nous voulions être au plus près des besoins des habitants, tout en s'appuyant sur l'expérience d'autres communes. En septembre 2022, 485 foyers de personnes âgées de plus de 65 ans ont reçu un questionnaire. Avec un taux de réponse très satisfaisant (20%) nous avons élaboré une programmation, avec des modalités simples et des destinations demandées.

Les élus ont souhaité mettre en place un service de transport avec chauffeur, d'adresse à adresse, dédié aux seniors de plus de 65 ans et aux Plesséiens en situation de handicap, qui rencontrent des difficultés de mobilité.

Quel bilan tirez-vous de cette première année de mise en service du Plessis-Bus ?

Géré par le CCAS, ce service fonctionne depuis le mois de Juin 2024. Nous avons commencé par une journée et demie, en direction de grandes surfaces de proximité, du marché de Brétigny-Sur-Orge ou de rendez-vous médicaux. Dès le mois de décembre 2024, le conseil d'administration du CCAS a approuvé l'évolution du Plessis-Bus vers des destinations élargies (associations, services de l'État, cimetière...) et des cré-

neaux horaires différents, en s'appuyant sur la demande des bénéficiaires.

À ce jour, le Plessis-Bus assure un service sur six demi-journées par semaine. La réservation est simple et l'adhésion annuelle. Toute situation est prise en compte par l'équipe du CCAS, avec une recherche de solution adaptée.

Des évolutions ou élargissements du service sont-ils envisagés à moyen terme ?

Actuellement, nous n'avons pas de nouveaux besoins exprimés, mais rien n'empêche de faire évoluer le service du Plessis-Bus. Pour exemple, il est proposé aux Seniors qui rencontrent des difficultés à se déplacer, de pouvoir l'utiliser pour se rendre à des moments festifs comme le repas de Noël ou au cinéma dans le cadre du programme d'animations seniors.

De plus en plus d'habitants s'inscrivent et apprécient ce service au plus près de chez eux. Il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès du CCAS et à en parler à ses voisins. Nous avons à cœur que nos concitoyens puissent profiter du Plessis-Bus et restent ainsi le plus longtemps autonomes sur notre commune.

Martine

"Le Plessis-Bus nous facilite énormément la vie : il vient nous chercher chez nous et nous ramène après. Il nous permet d'aller dans différents endroits tels que Botanic pour nos fleurs, Grand Frais pour de la bonne viande et à La Croix Blanche pour les présoldes ! On apprécie aussi beaucoup Jérôme, notre chauffeur, toujours attentionné avec nous."

Denise

"L'ambiance à bord du Plessis-Bus est très bonne. Il y a beaucoup d'échanges entre les passagers, ce qui permet de faire de nouvelles rencontres et de passer un moment agréable. Jérôme, notre chauffeur, est vraiment très gentil et professionnel. C'est un vrai plaisir de voyager avec lui. Ce serait encore mieux s'il y avait davantage de Seniors qui utilisaient le service, cela permettrait de créer encore plus de liens entre habitants !"

Prévention canicule et fortes chaleurs



Chaque année, en période de fortes chaleurs, le CCAS met tout en œuvre pour veiller sur les personnes les plus vulnérables de la commune.

Les beaux jours et le soleil sont installés et les hausses de température avec... Le CCAS veille sur vous avec le Plan canicule et fortes chaleurs.

Mise à jour du registre

Le CCAS dispose d'un registre de personnes sur qui veiller afin d'assurer un service de proximité en cas de déclenchement de l'alerte canicule.

Vous avez plus de 65 ans ? Vous êtes handicapé-e et/ou isolé-e ? Signalez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Place du 8 mai 1945
ccas@leplessispate.fr
01 60 85 59 06

LES BONNS GESTES À ADOPTER



Buvez beaucoup d'eau



Mouillez-vous et ventilez-vous



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Maintenez votre habitation au frais



Mangez suffisamment



Prenez des nouvelles de vos proches

Mercredi 6 août : don du sang

En 1h, sauvez 3 vies !

Le saviez-vous ?

Grâce à vos dons, un million de malades sont soignés chaque année. Cela représente 10 000 dons de sang chaque jour !

Malgré la générosité des Français, les réserves de sang restent toutefois trop faibles.

L'établissement Français du Sang (EFS) lance de nouveau un appel général au don du sang.

Participez à la prochaine collecte de sang au Plessis-Pâté **mercredi 6 août de 15h à 19h30**, à l'Espace Michel Berger.

Réservez votre créneau en ligne sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Atelier " gestes qui sauvent " avec le CCAS

Le 14 mai dernier, une vingtaine de personnes de tous âges ont participé à un atelier « Gestes qui sauvent » organisé par le CCAS.

Encadrés par des bénévoles de la Croix-Rouge, les participants ont appris les gestes essentiels pour porter secours : massage cardiaque, position latérale de sécurité (PLS), utilisation d'un défibrillateur et réactions face à un étouffement. Un moment à la fois instructif et citoyen, qui permet à chacun de se sentir prêt à agir en cas d'urgence.





Le nouveau site de la ville est en ligne !

Plus clair, plus intuitif et résolument tourné vers l'utilisateur, ce nouvel outil a été pensé pour répondre aux attentes des habitants en quête d'un accès simple et rapide à l'information.

Bien que fonctionnelle, la plateforme utilisée pour le site de la ville était vieillissante et montrait ses limites : lenteur, organisation peu intuitive, difficultés d'affichage sur certains appareils... Conscients de ces enjeux, la Municipalité a souhaité moderniser cet outil et mettre à disposition des habitants un site à la hauteur de leurs besoins.

La nouvelle version se distingue par :

- Une interface épurée et moderne
- Une arborescence optimisée, permettant de trouver une information en quelques clics
- Un accès direct aux services essentiels : Portail famille, billetterie, agenda des événements, actualités locales, etc.

Véritable porte d'entrée numérique privilégiée pour dialoguer avec votre Mairie, le site de la commune vous permet de suivre la vie locale ou encore effectuer vos démarches à distance, en toute simplicité.

Un site accessible partout, tout le temps

Autre évolution majeure : le site est désormais 100 % responsive. Cela signifie qu'il s'adapte automatiquement à votre écran, que vous soyez sur un ordinateur de bureau, une tablette ou un smart-

phone. Cette adaptabilité garantit une navigation confortable et fluide, quel que soit le support utilisé. Vous pourrez ainsi consulter, à tout moment, et où que vous soyez, les dernières actualités, les horaires d'ouverture, les formulaires en ligne ou encore l'agenda des événements via les outils prévus à cet effet.

Une application mobile gratuite pour ne rien manquer

Pour accompagner ce nouveau site, une application mobile dédiée est également disponible en téléchargement gratuit.

Celle-ci vous permet :

- de recevoir les dernières actualités directement sur votre téléphone ;
- d'être alerté en cas d'événements exceptionnels ou d'urgence ;
- de consulter l'agenda des manifestations ;
- de suivre la vie municipale au quotidien.

Que vous soyez Plessisien de longue date, nouvel arrivant ou simplement de passage, la nouvelle version du site internet de la Ville vous attend. Clair, moderne, efficace, il vous permettra de rester connecté à votre commune, chaque jour. Un outil pratique, conçu pour que la Ville reste accessible au creux de votre main !

Une nouvelle présence sur Instagram !

Enfin, pour compléter sa présence sur le web, la Ville ouvre sa page sur Instagram. Un nouveau canal pour suivre, en images les temps forts de la commune, découvrir les coulisses des événements et partager ensemble les plus beaux instants de la vie locale.

Rejoignez-nous !
@leplessispate.fr





Budget 2025 : une fiscalité équilibrée au service des habitants

Grâce à un tissu économique dynamique, la commune du Plessis-Pâté peut compter sur une fiscalité majoritairement portée par les entreprises. Un atout précieux qui permet de préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en maintenant un haut niveau de services publics. Zoom sur les recettes de fonctionnement du budget 2025.

Le budget de fonctionnement 2025 de notre commune s'élève à 9 031 600€.

Celui-ci repose en grande partie sur deux types de fiscalité directe.

- La fiscalité directe des entreprises : 2,6 millions d'euros.
- La fiscalité directe versée par les habitants : 1,25 million d'euros

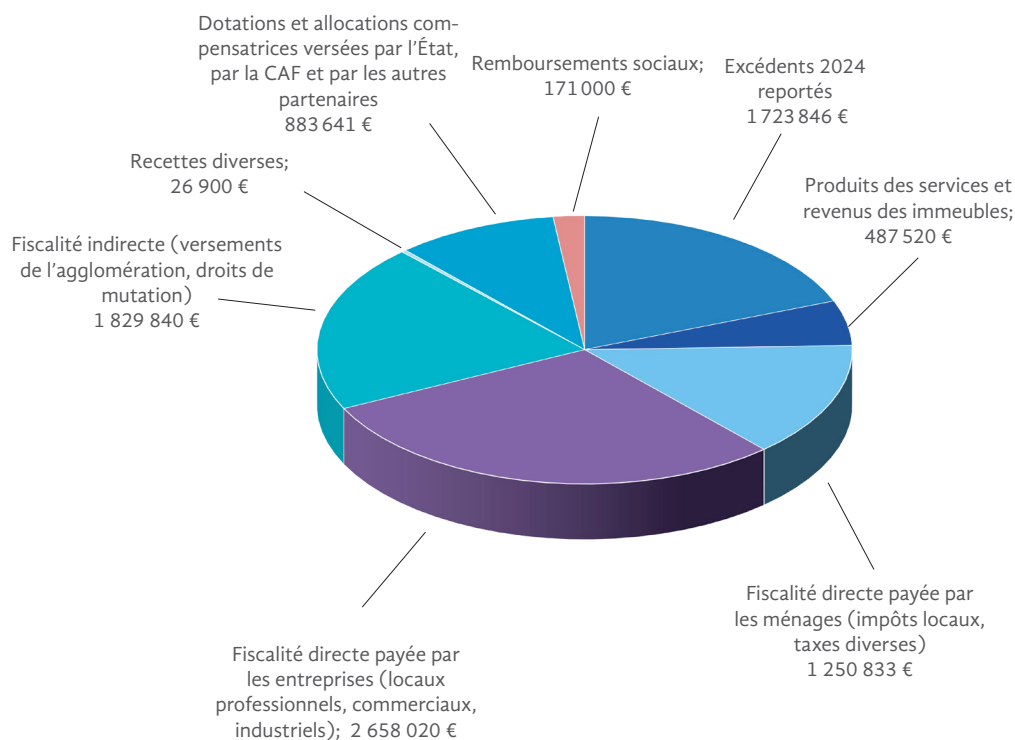
Cette répartition reflète la dynamique économique locale : notre territoire accueille des entreprises solides et diversifiées, qui parti-

cipent activement au financement des services publics.

Grâce à cette assise économique, le Plessis-Pâté peut maintenir un niveau élevé de services (équipements, écoles, voirie, action sociale, culture...) sans pour autant augmenter la pression fiscale sur les ménages.

Un équilibre précieux, qui permet de préserver le pouvoir d'achat des Plessisiens tout en continuant à investir pour l'avenir.

Recettes de fonctionnement en 2025





Retour sur... les activités des Seniors

Cette fin de programmation a été riche en activités pour les Seniors du Plessis-Pâté !
Voici un retour sur les différentes sorties des deux derniers mois.



Tournoi de pétanque & barbecue

Cette année encore, la compétition était de retour pour les amateurs de pétanque !
Aux côtés de l'association Plessis-Pâté Pétanque, les Seniors ont pu s'équiper de leurs plus belles boules !

Après une matinée sportive, ils ont pu se régaler autour d'un bon barbecue.



Vélo-Rail

Les Seniors se sont rendus à Saint-Cyr-La-Rivière pour une activité originale, le Vélo-Rail ! Au programme : une belle balade le long de la Juine, entre forêts verdoyantes et vallées paisibles.



Repas champêtre

Accompagnés par l'orchestre de Johan Morgan, nos Seniors ont partagé un moment convivial et festif autour d'un repas champêtre. La journée s'est conclue dans la bonne humeur, au rythme de leurs pas de danse endiablés sur la piste !

Votre programme 2025-2026 arrive bientôt !

Votre programme arrivera dans vos boîtes aux lettres dans le courant de l'été !
Vous y découvrirez les nombreuses activités qui vous attendent pour l'année 2025-2026, ainsi que les modalités d'inscription.

Restez informés !

Inscrivez-vous à la newsletter Seniors et restez informés des dernières actualités et activités qui vous concernent.

Pour recevoir la newsletter, envoyez un mail à seniors@leplessispate.fr en indiquant vos nom et prénom.



14 Juillet : Feu d'artifice musical

Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet fait son grand retour au Complexe Sportif Le Colombier !

L'annuelle fête nationale est de retour au Complexe sportif Le Colombier !

Cette année, le feu d'artifice évoquera le cinéma !

Dès 19h, la Municipalité vous invite à échanger autour d'un apéritif avant de partager le traditionnel pique-nique républicain.

À noter, des barbecues seront mis à votre disposition pour vos grillades !

Repli dans le gymnase en cas de pluie



14 juillet
feu d'artifice musical
sur le thème du cinéma

**RENDEZ-VOUS À 23H
AU COMPLEXE SPORTIF LE COLOMBIER**

À PARTIR DE 19H PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN
APÉRITIF OFFERT PAR LA MAIRIE
BARBECUES À DISPOSITION POUR VOS GRILLADES
(REPLI DANS LE GYMNASE EN CAS DE PLUIE)

Mairie du Plessis-Pâté - Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté
01 60 85 59 00 | www.leplessispate.fr | [f](https://www.facebook.com/leplessispate) @leplessispate.fr



Le Plessis-Pâté

Nuit des Étoiles 2025

La nuit des étoiles revient au Plessis-Pâté !

Samedi 9 août à 22h, aux côtés de l'association Au bout des étoiles, observez le ciel depuis la cour de la Ferme du Château !

Samedi 9 août

À partir de 22h

Cour de la ferme du Château, 8 avenue Gilbert Fergant - Le Plessis-Pâté

Plus d'informations auprès de l'association Au bout des étoiles :

06 81 13 41 20

www.auboutdesetoiles.asso.fr

Fête de l'Humanité : Achetez vos bons de soutien

La Fête de l'Humanité fait son grand retour vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 septembre !

Cette année encore, bénéficiez de tarifs réduits grâce aux bons de soutien à 45€.

Qu'est-ce qu'un bon de soutien ?

En achetant un bon de soutien à 45€, vous soutenez le journal L'Humanité.

Ce bon vous donne également accès (après activation sur le site de La Fête de l'Humanité) aux 3 jours de Fête.

Les prochaines permanences de vente de bons de soutien se tiendront dans le hall de l'Espace Michel Berger :

- Samedi 30 août de 10h à 12h
- Mercredi 3 septembre de 18h à 20h

Attention, règlement par chèque ou espèces uniquement.



Direction Strasbourg pour Le Club Loisirs Gaston Rumeau

Lundi 21 avril, 51 adhérents du Club Loisirs Gaston Rumeau quittaient en bus Le Plessis-Pâté en direction de Strasbourg !

À 17h, nous embarquons sur Le Léonardo Da Vinci avec un cocktail de bienvenue pour une croisière sur le Rhin Romantique. Nous naviguons vers Mannheim, notre première escale. Nous allons découvrir avec nos guides le château d'Heidelberg partiellement en ruine depuis la fin du 18^e siècle et qui a inspiré de nombreux peintres et poètes.



Notre escale suivante à Rudesheim nous permettait de découvrir en petit train le vignoble de cette ville, de faire une petite pose dans une cave et se rendre au musée de la musique mécanique. Une impressionnante collection dont certains instruments sont estimés à plus de 300 000 euros.

Puis nous partions en direction de Cochem pour une visite guidée du château datant de l'an 1000. En fin d'après-midi en navigation sur la Moselle, nous atteignons Trèves. Le lendemain, nos guides nous faisaient découvrir l'héritage culturel romain et la célèbre Porta Nigra conçue comme forteresse et monument.

Notre navigation se poursuivait jusqu'à Remich petite ville de 4000 habitants au Luxembourg avant de visiter le lendemain la Capitale du Grand-duché : Luxembourg. La visite se terminait par des caves souterraines de 1000 mètres, de la cave Saint Martin à Remich.

De nombreuses animations, dont une soirée folklorique et bien entendu la soirée de Gala du Commandant et son équipage ont enchanté et ravis tous nos participants, qui ne demandent qu'à repartir.

Le Club Loisirs Gaston Rumeau

Le Comité des Fêtes

Samedi 24 mai, le Comité des Fêtes organisait comme chaque année la traditionnelle retraite aux flambeaux !

Les lampions ont été distribués sur le parvis de l'Église Notre Dame des Victoires.

Cette année encore le temps s'était rafraîchi, mais le défilé s'est très bien déroulé.

Une petite centaine de personnes ont défilé en illuminant les rues du village avec les lampions.

Arrivé sur le lieu de la Fête foraine, le cortège s'est dispersé et les courageux ont pu terminer la soirée sur les manèges.

Le Comité des Fêtes



Art et Théâtre La Noue Rousseau

Vous souhaitez vous accorder un moment pour vous échapper du quotidien ?

Venez pratiquer une activité à la rentrée avec l'association la Noue Rousseau c'est bientôt les inscriptions !

Nous vous proposons pour les petits et les grands des cours de théâtre, cours de dessin, cours de sculpture (adultes), et cours de danse de salon rock/salsa (adultes)

Vous pouvez dès à présent consulter notre site internet pour connaître le détail des horaires.
<https://lanouerousseau.fr>

N'hésitez pas à venir échanger avec nous lors du forum des associations !

Envolée Gymnique du Plessis-Pâté : retour sur la fin de saison

En juin a eu lieu le championnat de France auquel Cassandre et l'équipe Ufolep 91 se sont illustrées avec grâce. Comme toujours, nos gymnastes nous ont éblouis de leurs performances et progrès. Un grand bravo à elles.

L'ensemble des gymnastes nous a présenté le traditionnel gala de fin d'année en retraçant les événements marquants des dernières décennies. Un beau spectacle !

Nostalgie quand tu nous tiens...

C'est non sans émotion que nous disons au revoir à un de nos coachs. Si vous êtes passés par le gymnase ces dernières années, vous avez sûrement dû le croiser, Éric coach des garçons. Vous n'avez pas pu ignorer sa voix tonitruante ou ses claquettes qui traversent la salle en volant ! Il ne fait nul doute qu'il manquera à beaucoup.

C'est aussi le bureau en place qui nous quitte. Après de nombreux défis relevés haut la main, l'équipe actuelle cède sa place à la relève qui cherche encore ses nouveaux membres.

Pour rappel, pas de bureau, pas de club !

Pour que cette fermeture estivale ne soit pas définitive, nous avons vraiment besoin de nouveaux membres au sein du bureau. Rejoignez-nous !

Du hasard à la passion : Céline Besse au rythme du steeldrum

Depuis plusieurs années, Céline Besse suit un parcours musical riche et engagé au sein de l'école de musique et de danse Michel Legrand du Plessis-Pâté. Alors qu'elle a découvert le steeldrum totalement par hasard il y a quelques années, elle a participé récemment aux championnats de France de steeldrum. Elle revient pour nous sur cette belle aventure musicale et humaine.

Comment avez-vous découvert le steeldrum ?

Céline Besse : J'ai découvert le steeldrum par hasard ! Mon fils prenait des cours de batterie et son prof cherchait quelqu'un pour les accompagner aux percussions. C'était une aubaine pour moi, car mon ado ne voulait pas que je le regarde jouer, et là je jouais AVEC lui. Nous avons joué quelques morceaux pour le concert de fin d'année, c'était génial !

Par la suite, Benoît Collin, le prof de batterie de mon fils, a souhaité monter un steelband au Plessis-Pâté. En attendant que l'école achète les instruments, je me suis inscrite à la batterie. Voilà comment j'ai atterri à l'EMMD !

Comment vous êtes-vous préparée aux championnats de France ?

J'ai eu la chance de vivre cette belle aventure cette année, grâce à Benoît Collin que je remercie chaleureusement. Ce fut intense : beaucoup de travail, et pas mal de sommeil en moins ! D'un œil extérieur, on pourrait se demander pourquoi des passionnés parcourent chaque semaine des kilomètres pour répéter le même morceau pendant des mois. Nous avons travaillé un morceau de calypso — genre musical originaire de Trinidad et Tobago, berceau des steeldrums — qui évoluait à chaque séance. Ce rendez-vous régulier, c'était autant retrouver les autres musiciens que le morceau du Panorama (c'est le nom du concours pour les initiés). Nous étions 33 pianistes (joueurs de steeldrum), et pour ma part, je jouais du ténor bass, un instrument à 4 bidons. Nous avons décroché la 3^e place !



Que vous a apporté l'enseignement reçu à l'École Municipale de Musique et de Danse ?

Le steeldrum est traditionnellement transmis de manière orale, on fait tout à l'oreille et on répète inlassablement. L'école m'a déjà appris à faire travailler ma mémoire et mon oreille. L'idée est même de tenter de danser sur la rythmique, j'adore ! Ensuite, il faut être capable d'une grande concentration pendant toute la séance. Et puisqu'on ne peut pas travailler à la maison, il faut être assidu. Car il ne s'agit pas seulement de retenir que les notes, il faut aussi retenir la rythmique et la structure du morceau.

Des projets pour la suite ?

Je suis engagée dans plusieurs projets musicaux, notamment au sein d'un groupe de 40 à 60 musiciens issus du collectif Rockin'1000, le plus grand groupe de rock amateur, dans lequel je joue de la batterie. À l'école de musique, je pratique aussi le hangdrum (ou handpan). Les projets ne manquent pas, mais j'aimerais intégrer un groupe où je serais la seule batteuse. Ce qui manque surtout, c'est... le temps !

Pour conclure, une phrase croisée face à la Scène Musicale résume tout : *La vie sans musique serait un désert.*

Le steeldrum est un instrument formidable pour découvrir la musique. J'ai commencé à 45 ans, alors pourquoi pas vous ?

Zoom sur... la clarinette et le saxophone



Le saxophone, cet instrument au son envoûtant et à la silhouette élégante a su conquérir le cœur de nombreux musiciens, amateurs et professionnels.

Créé par Adolphe Sax au milieu du XIX^e siècle, cet instrument a rapidement trouvé sa place dans divers genres musicaux, du classique au jazz, en passant par la pop. Sa popularité est en grande partie due à sa tessiture polyvalente, permettant aux saxophonistes d'explorer un large répertoire musical. Au fil des décennies, le saxophone alto a prouvé sa valeur dans divers contextes musicaux.

Que ce soit en accompagnement d'un piano dans un ensemble de chambre ou en tant qu'instrument soliste dans un orchestre, il offre aux saxophonistes une liberté d'expression sans égale.



La clarinette, cet instrument à vent en bois, fascine par sa sonorité unique et sa polyvalence. Inventée au début du XVIII^e siècle, elle a évolué pour devenir un pilier dans les orchestres symphoniques, les ensembles de jazz et même la musique populaire.

Sa capacité à produire des notes douces et mélodieuses, ainsi que des sons puissants et expressifs, en fait un choix prisé par de nombreux musiciens.

Avec ses clés en métal brillant et son corps en bois sombre, la clarinette est aussi belle à regarder qu'à écouter.

Que vous soyez un musicien en herbe ou simplement curieux, il est fascinant de découvrir les multiples facettes de cet instrument.



COEUR
D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION



Le Salon du livre...s'est invité à la Médiathèque !

MINUSCULE gigantesque, un salon du livre jeunesse riche de projets.

Pour son édition 2025, le salon du livre de jeunesse de Saint-Germain-Lès-Arpajon, porté par l'association FLPEJR, a exploré les jeux d'échelle dans la littérature jeunesse.

Au Plessis-Pâté, un partenariat entre le Relais Petite Enfance de la commune et la médiathèque intitulé « *Nous sommes tout-petits, mais réalisons chaque jour de grands exploits !* » s'est matérialisé par la création d'une immense plante exposée à la médiathèque.

Deux classes de CE1 et une classe de CP se sont attelées à la découverte de l'univers de la talentueuse Anne Zeum. Portraits de limaces et cabinets de curiosité regorgeant des bactéries les plus folles ont été créés avant de rencontrer Anne Zeum en chair et en os ! Les armoires à microbes ont été exposées au Salon du livre du 3 au 9 mars.

Ce temps fort aura également été l'occasion de rencontrer l'artiste-plasticien Nicolas La-

combe qui a entraîné petits et grands dans son art du dessin au scotch. Un atelier surprenant et passionnant, mêlant les générations en toute convivialité.

Enfin, la sieste poétique proposée par la Cie Debout sur le chameau aura clos cette saison tout en douceur, pour le plus grand bonheur des minuscules et des gigantesques...

En attendant impatiemment la prochaine édition de ce beau temps fort dédié à la littérature jeunesse, nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui œuvrent toute l'année à la réalisation de ces projets toujours renouvelés.



Nouvelle bibliothécaire

C'est avec chaleur et enthousiasme que l'équipe de la Médiathèque Alexandre Dumas accueille depuis le 17 juin une nouvelle recrue en la personne de Lucie Durand. Douée d'un fort esprit de service au public, également responsable des bénévoles de la Médiathèque de Guibeville depuis 7 ans, Lucie aura le bonheur de vous faire profiter de ses compétences et de sa déjà très riche expérience en matière de médiation culturelle et artistique pour les années à venir. Marika, Sandrine et Jean-Yves sont très sincèrement heureux de l'accueillir au sein de l'équipe de la Médiathèque.



Médiathèque intercommunale A. Dumas

Horaires d'été (du 1er juillet au 31 août)

Mardi : de 14h à 18h

Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 10h à 12h30

Fermeture estivale : du 29 juillet au 9 août.



Coups de cœur de la Médiathèque

4 lectures pour la plage... les doigts de pied en éventail :



Un avenir radieux, de Pierre Lemaitre, aux éditions Calmann-Lévy

Raconter le XXe siècle, en mêlant la grande Histoire à la petite, c'est la marque de fabrique de Pierre Lemaitre qui signe avec ce roman mordant, une fresque sociale brillante entre ironie et émotion qui révèle les failles d'une époque.



La cité aux murs incertains, de Haruki Murakami, aux éditions Belfond

Murakami nous offre une expérience de lecture envoûtante où l'on retrouve la poésie qui caractérise son œuvre. Une véritable invitation à ralentir, respirer et s'abandonner à la rêverie !



Toutes les vies de Théo, de Nathalie Azoulai, aux éditions P.O.L.

Théo et Léa : deux êtres que tout semble opposer et pourtant... une attraction immédiate, inexplicable. Un roman puissant sur l'identité, l'héritage et l'amour au fil des générations et en toile de fond, la déflagration du 7 octobre.



Tu nous appartiens, de J.P. Delaney, aux éditions Fayard/Mazarine

Dans ce thriller psychologique passionnant, nous suivons un couple qui apprend que leur fils de deux ans a été échangé à la naissance. Une annonce bouleversante qui va avoir des répercussions terrifiantes ! Totalement addictif ! Surprenant que glaçant !



NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Imran BOUAZZA**
né le 7 mai 2025 à Corbeil-Essonnes (Essonne)
- **Maya, Natalia, Angela GOMES TEIXEIRA**
née le 15 mai 2025 à Corbeil-Essonnes (Essonne)



MARIAGES

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

- **Estelle Jacqueline Odette DEMONCHY et Thibaut Lionel CORNILLON**
mariés le 26 avril 2025
- **Laingotatamo Olivia RANDRIAMANALINA et Florian Sébastien BOGÉ**
mariés le 7 juin 2025



DÉCÈS

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et amis de :

- **Jean-Pierre Gérard SACQUET**
décédé le 14 mars 2025 à Champcueil (Essonne)
- **Marie France FORTUN née CLEMENT**
décédée le 6 mai 2025 à Viry-Châtillon (Essonne)
- **Michel LECOMTE**
décédé le 25 mai 2025 à Villejuif (Val-de-Marne)
- **Corinne BONREPAUX**
décédée le 4 juin 2025 à Blois (Loir-et-Cher)
- **Marie-José DURAND née BRIDOU**
décédée le 10 juin 2025 à Arpajon (Essonne)
- **Pierrette LANCELOT née AUDEBERT**
décédée le 11 juin 2025 à Arpajon (Essonne)



Agenda

Lundi 14 juillet à partir de 19h

Fête Nationale
Complexe Sportif le Colombier

Mercredi 6 août de 15h à 19h30

Don du sang
Espace Michel Berger

Samedi 9 août à partir de 22h

Nuit des étoiles
Cour de la Ferme du Château

Vendredi 29 août à 19h

Réception en l'honneur des bacheliers
Espace Michel Berger

Samedi 6 septembre de 9h à 15h

Forum des associations
Espace Michel Berger

12,13 & 14 septembre

Fête de l'Humanité
La base 217

Hommage à M. Heneaux



Le Maire et la Municipalité expriment leurs sincères condoléances à l'épouse et la famille de M. Heneaux, disparu trop tôt. Lui qui avait repris l'activité d'horticulture de ses parents, a passé toute sa vie au Plessis-Pâté, à faire pousser avec passion les fleurs qu'il aimait tant.

Il avait cessé son activité il y a quelque temps. La Commune fait en sorte que sa propriété reste à vocation agricole.

Nous tenons à le remercier pour toutes ces années de collaboration avec la ville et ces magnifiques fleurs qu'il offrait tous les ans pour le loto de la Caisse des Écoles.

Reposez en paix M. Heneaux.



Numéros utiles

LA MAIRIE

Place du 8 mai 1945
Tél. : 01 60 85 59 00

Site internet : www.leplessispate.fr
Courriel : mairie@leplessispate.fr
Facebook : [@leplessispate.fr](https://www.facebook.com/leplessispate.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h et 15h à 18h
Mercredi : 8h30 à 12h
Fermée le samedi (sauf exception)

Service urbanisme :

Accueil sur rendez-vous uniquement : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et mercredi de 8h30 à 12h.

LE CCAS

Le CCAS vous accueille **sans rendez-vous** :
Lundi : de 14h à 17h | Mardi : de 9h à 12h |
Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
En dehors de ces horaires et pour toute demande de rendez-vous, le CCAS est joignable par téléphone :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 12h.
Tél. : 01 60 85 59 06
Courriel : ccas@leplessispate.fr

AGENCE POSTALE

9, avenue Gilbert Fergant
Tél. : 01 60 85 17 16

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h

ADMINISTRATIONS

→ CPAM (Caisse Primaire d'assurance maladie)

Tél. : 36 46

→ Hôtel des impôts

29, rue du Général de Gaulle à Arpajon
Tél. : 01 69 26 84 00

→ Trésorerie de

Sainte-Geneviève-des-Bois

3, rue Émile Kahn

Tél. : 01 60 15 03 72

→ Préfecture de l'Essonne

Boulevard de France à Évry
Tél. : 01 69 91 91 91

EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ

→ Dépannage GDF/Raccordement GRDF

Tél. : 0 800 47 33 33/09 69 36 35 34

→ Dépannage EDF

Tél. : 0 810 333 091

→ Régie Eau Coeur d'Essonne

Tél. : 0 800 500 191

AKL TAXI

Karim Oueslati

Tél. : 06 65 65 15 88

URGENCES — SÉCURITÉ

→ Gendarmerie

Rue du Potager
Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 18 03 ou 17

→ Police municipale

Tél. : 01 60 85 59 15

En cas de dysfonctionnement de la ligne :
06 24 96 07 02

→ Sapeurs Pompiers : 18

→ SAMU : 15

→ Urgence Gaz GRDF

0 800 473 333

URGENCES SOINS

→ Centre antipoison

Tél. : 01 40 05 48 48

→ Hôpital d'Arpajon

18, avenue de Verdun

Tél. : 01 64 92 92 92

→ Centre Hospitalier sud francilien

116, bd Jean Jaurès à Corbeil-Essonne

Tél. : 01 61 69 61 69

→ Clinique de l'Yvette

SOS Mains et Doigts
41, route de Corbeil à Longjumeau

Tél. : 08 26 30 60 30

→ Cabinet dentaire

21, route de Liers

Tél. : 01 60 84 72 56

Infos pratiques

→ Pharmacie

9, avenue Gilbert Fergant
01 60 84 74 17

→ Cabinet médical

Médecins généralistes

Dr Séjourné César

Tél. : 01 60 85 09 86

Sur rendez-vous

Dr Spoutil François

Tél. : 01 73 20 78 12

Pédicure-podologue

M. Beuzelin

Tél. : 06 84 38 54 24

Infirmières

Mme Bazille et Mme Bottin :

01 60 84 11 62

Orthophoniste

Mme Balannec

06 66 22 94 10

→ Kiné/Ostéopathe

Laurent Caserio

5, rue du 11 novembre

01 69 88 65 26

CIMETIÈRE

Route de Liers

Horaires d'ouverture :

De 8h00 à 16h30 du 1^{er} octobre au 31 mars / de 8h00 à 20h00 du 1^{er} avril au 30 septembre

Ouverture exceptionnelle le jour de la Toussaint : de 8h à 19h.

UN PROBLÈME D'ÉCLAIRAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

Contactez le service Éclairage public de Coeur d'Essonne Agglomération :
01 69 72 26 02.

Astreinte soirs et week-ends : 06 08 25 34 05
Vous pouvez également signaler l'anomalie constatée directement sur www.coeuresonne.fr (rubrique Votre Quotidien > Éclairage public)

Guide la ville & Guide des associations 2025/2026

Retrouvez prochainement la version 2025/2026 de votre guide de la ville ainsi que le guide des associations sur le site de la ville : www.leplessispate.fr



14 juillet

feu d'artifice musical
sur le thème du cinéma

RENDEZ-VOUS À 23H
AU COMPLEXE SPORTIF LE COLOMBIER

À PARTIR DE 19H PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN

APÉRITIF OFFERT PAR LA MAIRIE

BARBECUES À DISPOSITION POUR VOS GRILLADES

(REPLI DANS LE GYMNASÉ EN CAS DE PLUIE)